



N° 2556 J.O. du 23 mai 1975

Tournoi du 14 aout 2016

	Club organisateur A	B	C	D
1	PLOUZANE 2	AS LANDEDA	A.S.B 1	GOUESNOU 1
2	PLABENNEC 2	ST RENAN 2	GDR GUIPAVAS 1	MILIZAC 1
3	E.S.P.K 1	ST LAURENT 1	PLOUVIEN 1	LEGION ST PIERRE 1
4	FC LE RELECQ K.1	ASPTT	BOURG BLANC	BOHARS 1
5	PLOUGONVELIN 1	LANRIVOARE 1	ARZELLIZ 1	LOCMARIA 1
6	AL COATAUDON 1	PLOUARZEL 1	SC B II	GUILERS 1
7	PLOUGUIN 1	PLOUMOGUER 1	FC LAMPAUL 1	LA CAVALE
8	PLOURIN 1	PLOUZANE 3	ESMA 1	JA BRELES 1
9	PL BERGOT	ASB2	PL LAMBE	FC BERGOT

Les clubs organisateurs doivent prendre contact, avec les autres clubs du groupe, pour fixer les horaires et les modalités des rencontres. Si difficultés pour les clubs organisateurs de faire jouer sur leur terrain, voir avec les autres clubs du groupe et prévenir le secrétaire de la Caisse de Solidarité

***L'entrée est fixée à 3.00 € par personne. Tous sont concernés : dirigeants, joueurs arbitres (leur rappeler qu'ils font partie de la Caisse) et spectateurs.***

***Chaque club doit fournir un arbitre.***

La durée des rencontres est fixée à 45mn de manière à ce que chaque équipe fasse 01 h30 de temps de jeu

*Nb : le tirage au sort a désigné*

- 1<sup>er</sup> match: C contre A
- 2<sup>ème</sup> match: B contre D
- Puis finale des vaincus et finale des vainqueurs
- A l'issue des rencontres, merci à chaque club organisateur de transmettre les résultats et le nombre de spectateurs au secrétariat de la caisse de solidarité.

➤ **Réunion de coordination le lundi 27 juin à 19h00 au Gymnase de la Brasserie, 52 rue Marguerite Duras BREST**

➤ **SUITE 0 ENGAGEMENT TARDIF ET OUBLI INVOLONTAIRE DE CLUB VOICI LE TABLEAU DEFINITIF**